

Réunion du Conseil Municipal

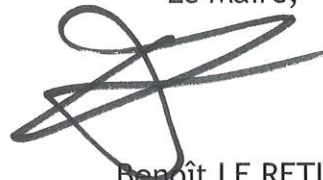
(Articles L. 2121-7 et s. du Code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Verson se réunira en séance publique, le

**Mercredi 1^{er} juillet 2026 à 20h00,
Salle Pierre Hébert (Ateliers de l'Odon)**

Fait à Verson, le 25 juin 2026



Le Maire,

Benoît LE RETIF

Ordre du jour :

1. Présentation du nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ)
2. Approbation du procès-verbal du conseil du 27 mai 2026
3. Approbation du procès-verbal du conseil du 5 juin 2026
4. Rapport d'activité du maire, des adjoints et des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)
5. Rapport des décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)
6. Tarifs de la Restauration scolaire et collective à compter du 1^{er} septembre 2026
7. Tarifs de la Garderie à compter du 1^{er} septembre 2026
8. Tarifs du Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) à compter du 1^{er} septembre 2026
9. Tarifs de l'Espace jeunes à compter du 1^{er} septembre 2026
10. Règlement intérieur du Pôle Enfance/Jeunesse - Actualisation
11. Délégations consenties par le conseil municipal au maire (article L2122-22 et L2122-23 du CGCT) - Actualisation n° 1
12. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Désignation de représentants
13. Questions diverses.